

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
19, rue du moulin
60300 MONTLOGNON

Département de l'Oise - Arrondissement de Senlis - Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Convocation envoyée
le 12/05/2026

Délibérations affichées

le : 30/05/2026

Nombre de membres :

En exercice10.....
Présents9.....
Votants.....9.....

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai à 18 heures 00, le comité syndical des Eaux de Montlognon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montlognon, sous la présidence de Monsieur Hervé LECOEUR, Président.

Etaient présents : **Alexis PATRIA** et **Virginie VAN DEN DRIESSCHE** (délégué titulaire de Fontaine-Chaalis membre de CCSSO), **Philippe GRAU** (délégué suppléant de Fontaine-Chaalis membre de la CCSSO) **Christophe MARCHON** et **Bertrand PAIGNEAU** (délégués titulaires de Montlognon membre de la CCSSO), **Adelino RODRIGUEZ** (délégué suppléant de Montlognon membre de la CCSSO), **Bruno SICARD** et **Germano DE FRETAS** (délégués titulaires de BOREST membre de la CCSSO) **Yves BIANCINI** (délégué suppléant de BOREST membre de la CCSSO), **Laurent DI PIZIO** (déléguée titulaire de BARON membre de la CCPV), **Phillipe DURAND** et **Martine THIBAUT** (délégués titulaires de Versigny membre de la CCPV).

Absents Excusés : **Julien BOCQUILLON**, **Frederic DOURLIN**, **Sylvie VERCLEYEN**

Le Président ayant ouvert la séance à 18 heure 00 et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection du secrétaire de séance.

A été élu secrétaire : **Virginie VAN DEN DRIESSCHE**

2026.11 - ELECTION DU PRESIDENT ET VICE-PRESIDENT.

A la suite du renouvellement des membres du comité syndical, la séance d'installation a été convoqué par l'ancien président du Syndicat Intercommunal Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Montlognon.

Conformément aux dispositions en vigueur, Madame VAN DEN DRIESSCHE a été désignée secrétaire de séance et a assuré la présidence de la réunion jusqu'à l'élection du nouveau président.

Les membres du conseil décident à l'unanimité de procéder au scrutin secret, vote à l'urne. Il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU PRESIDENT

La candidature de Monsieur Christophe MARCHON est proposée.
Monsieur MARCHON est élu à l'unanimité des suffrages exprimés et est immédiatement installé à compter du 19 mai 2026.

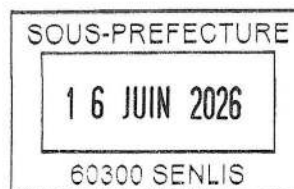
Les membres du conseil syndical fixent à UN le nombre de Vice-président à élire.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur MARCHON, Président, à l'élection du Vice-président.

La candidature de Monsieur Alexis PATRIA est proposée.
Monsieur PATRIA est élu à l'unanimité des suffrages exprimés et est immédiatement installé au 19 mai 2026.

Les intéressés sont déclarés accepter les fonctions qui leur ont été confiées.



Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Montlognon, le 19 mai 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Christophe MARCHON
Le Président,

